



B.P : 657 Ebolowa

communebiwongbulu@yahoo.fr
672726 077/ 675 717276

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CBBULU/CIPM/MVILA/2020 DU 22/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE
MENUISERIE A LA SAR/SM DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD**

Financement : BIP MINFOP, EXERCICE 2020

Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2020 dans La Commune de Biwong-bulu, le Maire de la Commune lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un atelier de menuiserie à la SAR/SM de Biwong-Bulu, Département de la Mvila, Région du sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot Unique	travaux de construction d'un atelier de menuiserie,	MAIRE	600 000 (Six cent mille) francs CFA

1. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et notamment :

- ⊕ TRAVAUX PREPARATOIRES -Etude;
- ⊕ TERRASSEMENT ;
- ⊕ FONDATION ;
- ⊕ MACONNERIE – ELEVATION ;
- ⊕ CHARPENTE – COUVERTURE ;
- ⊕ MENUISERIE METALLIQUE ;
- ⊕ MENUISERIE BOIS;
- ⊕ ELECTRICITE ;
- ⊕ PEINTURE ;
- ⊕ VRD ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

2. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante des Marchés Publics de Biwong-Bulu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours

calendaires.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent avis sont constitués en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) de francs CFA, et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de Droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, dans le territoire national.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEFOP), exercice 2020.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong-Bulu, Tel : 672726077, 675717276, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au service de la Recette Municipale de la Commune de Biwong-Bulu, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA. Tel : 699197527

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des actes de la Mairie de Biwong-Bulu le 22/05/2020 à 12 heures et devant porter la mention ci - après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/PU/CBBULU/CIPM/MVILA/2020 DU 22/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE BIWONG-BULU,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

Financement : BIP MINEFOP, EXERCICE 2020

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. *82*

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la COMMUNE DE BIWONG-BULU.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de la Mairie de Biwong-Bulu le 22/05 /2020 à 13 heures.

La Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;
 - Pièces administratives :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPMP et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
- Pièces administratives floues et inexploitables entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire
 - Offre technique :
 - La surface financière inférieure au deux tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
 - Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire (CV des personnels techniques et références douteuses dans les travaux similaires ;
 - La présence des pièces falsifiées ;
 - La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques du DAO notamment :
 - Plan Type ;
 - Planning conforme au délai d'exécution du Maître d'ouvrage.
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site ; CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés, non datés et non signés) ;
 - Absence des contacts téléphoniques et des pièces d'identification des personnels clés

- (Conducteur des travaux et chef de chantier ;)
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

-Offre financière :

- Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du Sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission.

13.2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- 1.La capacité financière : présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale au 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
- 2.L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;
- 3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
- 4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison et un (01) camion benne.
- 5.La méthodologie d'exécution des tâches.

14- Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Commune de Biwong-Bulu ou au numéro suivant : tel 672726077/ 675717276.

Biwong-Bulu le 22 APR 2020

Le MAIRE

Ndongo Samuel
Ingenieur des Eaux et Forêts

Ampliations :

- MINMAP/MVILA
- ARMP/SUD
- DDMINEPAT/MVILA
- DDMINEFOP
- DDMINPT
- DIRECTEUR SAR/SM BIWONG-BULU
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

